

Montréal, le 28 mars 2008

Objet : Ivan Apaolaza Sancho

Madame,
Monsieur,

La présente est pour témoigner de notre très grande préoccupation face à la décision du gouvernement canadien de maintenir en détention sans aucun élément de preuve M. Ivan Apaolaza Sancho.

De plus, nous sommes vivement concernés par le fait que les informations menant à la mise en accusation de M. Apaolaza aient été obtenues sous torture. En plus de douter de la véracité de ces informations, nous sommes préoccupés que le gouvernement canadien cautionne ce genre de pratique.

Aussi, nous craignons fortement, si M. Apaolaza est déporté dans son pays d'origine, l'Espagne, qu'il soit torturé et emprisonné.

Nous faisons donc appel au gouvernement canadien pour qu'il respecte la Charte canadienne des droits et libertés, de même que la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Nous vous remercions de l'attention que vous accordez à cette demande et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Marie-Dominik Langlois
Coordonnatrice

MDL/mdl

p. 1 / 1